



NATIONS UNIES  
CONSEIL  
ECONOMIQUE  
ET SOCIAL



Distr.  
LIMITEE

E/CONF.61/L.34  
13 mars 1972

ORIGINAL : FRANCAIS

DEUXIEME CONFERENCE DES NATIONS UNIES SUR  
LA NORMALISATION DES NOMS GEOGRAPHIQUES  
Londres, 10-31 mai 1972  
Point 11 a) i) de l'ordre du jour provisoire

SYSTEMES D'ECRITURE

- a) TRANSPOSITION DES NOMS D'UN SYSTEME D'ECRITURE DANS UN AUTRE  
i) DANS UN SYSTEME UNIFIE EN ECRITURE LATINE

Politique canadienne sur la normalisation  
des nouveaux toponymes esquimaux suivant  
l'orthographe Lefebvre-Gagné

Document présenté par le Gouvernement du Canada\*

La population esquimaude du Canada s'accroît rapidement. Environ 16 000 Esquimaux vivent dispersés dans les régions arctiques canadiennes. On les retrouve surtout dans les territoires du nord-ouest, mais il y en a aussi au Québec septentrional (3 200), au Labrador (1 250) et au nord de la province du Manitoba (365).

Depuis quelques années l'éducation des Esquimaux a acquis une importance capitale. Toute ce qui touche à leur culture, en particulier leur langue et la nomenclature géographique, est considéré comme un bien national, un trésor collectif.

Cette étude présente le système phonologique esquimau selon la normalisation officielle. La graphie est conforme à la structure de la langue esquimaude et conforme d'autre part à l'orthographe unifiée récemment adoptée par le Ministère des affaires du nord du Canada, de même que par la Commission de géographie de la province de Québec. Il s'agit d'une orthographe interdialectale que les Esquimaux, en dehors des caractères syllabiques, interprètent facilement.

\* Document préparé par J. Poirier, secrétaire du Quebec Geographical Board.

La langue esquimaude, du moins dans l'est de l'Arctique, possède un système phonologique de 18 sons de base : 15 consonnes, 3 voyelles. Les consonnes comme les voyelles peuvent être soit brèves, soit longues (géménées). La distinction entre les phonèmes brefs et les phonèmes longs est extrêmement importante, car elle détermine les différences sémantiques entre les mots du lexique et les formes de la grammaire. Par exemple, dans le domaine des voyelles, la distinction de sens entre /kiina (q)/ "visage" et /kina/ "qui?" repose sur la différence de durée. Au point de vue des consonnes, la différence sémantique entre /ikiq/ "passage entre les deux côtés d'une baie" et /ikkiq/ "gencive" est basée sur la distinction entre consonne simple et consonne double (géminée).

Il est important de noter que l'évolution de la langue esquimaude, surtout dans l'Arctique oriental, amène de plus en plus de géménées. Ce mouvement, amorcé d'est en ouest depuis assez longtemps, avait déjà été signalé par les spécialistes comme une caractéristique de la langue esquimaude moderne. W. Thalbitzer, esquimau-logue danois, en parlait dès 1928 au vingt-troisième Congrès international des Américanistes.

La normalisation de l'orthographe interdialectale tient compte de cette évolution et n'accepte plus qu'un nombre assez restreint de groupes consonantiques composés de deux éléments différents. Ce qui entraîne de nombreuses géménées, mais là seulement où elles sont nécessaires, c'est-à-dire lorsque résultant de l'assimilation d'une consonne à l'autre dans les groupes. Ce système, parfaitement justifiable et rationnel, diffère de la fantaisie d'antan, qui fluctuait au gré de l'audition des voyageurs.

Pour se rendre compte de l'arbitraire des anciennes notations "phonétiques", on n'a qu'à comparer les mêmes mots écrits différemment selon les auteurs, les régions, les époques. Il faudrait à tout prix éviter qu'un même terme soit servi à toutes les sauces à travers l'Arctique canadien. Evitons les taserk, tessik, tassik, tasiq, etc., signifiant tous "lac". Les Esquimaux nous en seront reconnaissants. Il est très clair que l'examen sommaire de la carte du Nouveau-Québec nous livre rapidement de ces contradictions fâcheuses mais évitables.

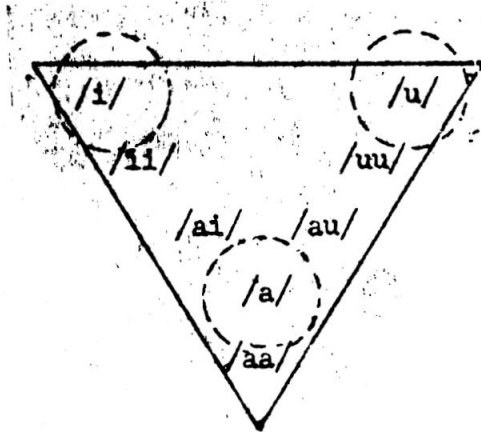
Voyons de façon concise le tableau des sons esquimaux et de leurs correspondances orthographiques :

#### 1. Consonnes

	<u>Bilabiales</u> (sourde)(sonore)	<u>Dentales- alvéolaires</u> (s. --- v.)	<u>Palatales</u> (s. --- v.)	<u>Vélaires</u> (s. --- v.)	<u>Uvulaires</u> ("gutturales") (s. --- v.)
Plosives	/p/ /pp/	/t/ /tt/		/k/ /kk/	/q/ /rq/
Nasales	/m/ /mm/	/n/ /nn/		/ng/ /nng/	/rng/
Fricatives	/v/ /vv/	/s/ /ss/	/j/ /jj/	/g/ /gg/	/r/ /rr/
Latérales		/l/ (fricative) /ll/			/...

## 2. Voyelles

En esquimau, il n'y a que trois voyelles, soit simples, soit géminées, soit combinées ("diphthongues") :



a) Deux degrés d'aperture :

i) ouvert : /a/

ii) fermé : /i/, /u/

b) Trois articulations :

i) palatale : /i/

ii) vélaire : /u/

iii) moyenne : /a/

### Remarques

Comme il serait fastidieux et inutile pour notre projet de montrer toutes les combinaisons de lettres - simples, digraphes, trigraphes - par lesquelles on a tenté de représenter les sons simples de l'esquimau, étant donné également l'absence de système permettant de symboliser les mêmes phonèmes par des signes ou lettres jamais les mêmes, on se trouve aujourd'hui devant une masse de graphèmes rien moins que fidèles au point de vue de la prononciation, de la simplicité, de la véritable structure de la langue. Cette simplification, l'orthographe normalisée adoptée par le Ministère des affaires du nord la met en pratique; la clarté dans la structure phonologique et grammaticale, le système à 18 lettres (incluant le digraphe /ll/ fricatif) la trouve tant dans la rédaction des textes de langue parlée que dans la toponymie.

Qu'on nous permette de signaler les combinaisons les plus incertaines et les graphies les plus fantaisistes correspondant à certains phonèmes, les plus courants ou les plus importants :

1) "bl", "dl", "pl", "gl", "kl", "sl", "shl", "hl" = /ll/ (latérale fricative). Plusieurs raisons motivent cette prolifération de combinaisons avec "l", dont la variété dialectale, les erreurs d'audition, les assimilations imparfaites. Ce phonème, apparaissant sous la forme d'un digraphe, est très important, car il sert à distinguer les mots : /Alaq/ "semelle" - /Allaq/ "livre".

2) "kr", "k", "ch", "c", etc. = /q-/ initial : /Qimmiq/ "chien"; "rkr", "rgr", "gg", etc. = /-Rq-/ : /Tarqituq/ "il se cache";

/...

"rk", "c", "k", etc. - /-Q/ en finale : /Inusiq/ "vie". Ne jamais confondre /K/ (vélaire) avec /Q/ (uvulaire), car leur différence est sémantique : /Kimmik/ "talon" - /Qimmiq/ "chien".

### 3) Voyelles

Le /a/ est souvent représenté par "e" devant "S" et "L", par "o" devant "K". Le /i/ apparaît également sous la forme de "e" lorsqu'il est plus ouvert. Le /u/ apparaît comme un "o" devant /K/ et en position ouverte, c'est-à-dire devant consonne. Même phénomène devant /Q/.

Il est très difficile, nous l'avons dit, de retrouver à travers les nombreuses graphies, toutes les représentations possibles des 18 phonèmes de base. Il ressort de notre bref examen - du moins nous l'espérons - qu'il est nécessaire de représenter les éléments toponymiques et autres de la langue esquimaude à l'aide d'un système constant basé sur une échelle phonologique reconnue. Nous croyons avoir réussi notre essai. Voyons maintenant quels sont les groupes consonantiques (la plupart digraphes) permis dans le système normalisé :

#### 1) Géminés

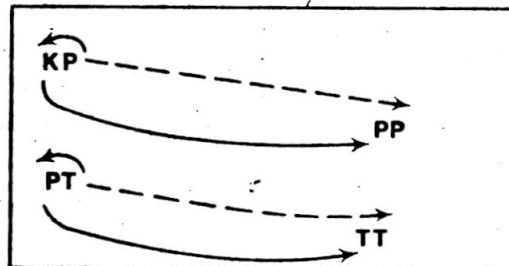
/PP/, /TT/, /KK/, /MM/, /NN/, /NNG/<sup>x</sup>, /VV/, /SS/, /JJ/, /GG/, /RR/, /LL/.

#### 2) Non-géminés

/RP/, /RT/, /RQ/, /RM/, /RN/, /RV/, /RS/, /J/, /RL/ - rencontre du phonème /-Q-/ (de la racine ou autrement) avec une consonne suivante : l'assimilation ne se fait pas. A ces groupes, il faut ajouter les deux phonèmes nasals /NG/ (vélaire) et /RNG/ (uvulaire ou "guttural").

#### Note sur l'assimilation

Cette dernière se fait de façon régressive, c'est-à-dire de la dernière ou seconde consonne vers la première. Par exemple, le groupe primitif "kp" s'assimile en "pp"; le groupe primitif "pt" s'assimile en "tt" et ainsi de suite.



Lorsqu'on a affaire à une transcription empirique, le premier procédé à appliquer consiste à rétablir les assimilations selon le système montré plus haut. Sauf s'il s'agit de /R/ rencontrant d'autres phonèmes (/R/ ou /Q/).

Cette simplification, l'orthographe Lefebvre-Gagné adoptée par le Canada, est mise en pratique pour les nouveaux toponymes esquimaux qui sont recueillis. La clarté dans la structure phonologique et grammaticale, le système à 18 lettres (incluant le digraphe /ll/ fricatif) la trouve tant dans la rédaction des textes de langue parlée que dans la toponymie.

-----